



**CENTRE REGIONAL MEDITERRANEEN POUR
L'INTERVENTION D'URGENCE CONTRE LA POLLUTION
MARINE ACCIDENTELLE
(REMPEC)**



PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE



Atelier de formation sur l'utilisation des dispersants



**21 - 22 Octobre 2008,
Hôtel El-Aurassi, Alger, Algérie**

R A P P O R T

NOVEMBRE 2008

RESUME

23 participants provenant de divers départements et ministères algériens ont pris part à l'atelier de formation sur l'utilisation des dispersants organisé par le Centre Régional Méditerranéen pour l'Intervention d'Urgence contre la Pollution Marine Accidentelle (REMPEC) en collaboration avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme Algérien. L'atelier financé dans le cadre du programme de Coopération Technique de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) s'est tenu les 21 et 22 Octobre 2008, Alger, Algérie.

L'objectif de cet atelier était de fournir aux autorités compétentes, les connaissances de base pour le développement d'une politique nationale d'utilisation des produits dispersants, introduire les méthodologies associées, définir les termes de collaboration entre les divers départements et ministères concernés et convenir d'un plan d'action.

A l'issue de l'atelier, une série de recommandations a été adoptée par les participants visant à établir un plan d'action pour la réalisation d'une politique nationale d'utilisation des dispersants en Algérie.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	1
2. OBJECTIF DE L'ATELIER.....	1
3. ORGANISATION DE L'ATELIER	1
4. DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	1
5. EVALUATION DE L'ATELIER	3
6. RESULTATS ET CONCLUSIONS DE L'ATELIER	4

ANNEXES

- Annexe I - Liste des participants
- Annexe II - Programme de l'atelier
- Annexe III - Conclusions présentées par les commissions
- Annexe IV - Liste des documents remis aux participants
- Annexe V - Specimen de fiche d'évaluation

1. INTRODUCTION

Un atelier national de formation, à l'attention des départements et ministères algériens, s'est tenu à Alger, les 21 et 22 octobre 2008. Cet atelier avait pour objectif de réunir autour du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme Algérien, les responsables des différentes organisations publiques et privées impliquées dans la lutte contre les pollutions maritimes en Algérie pour initier la définition d'une politique nationale d'utilisation des produits dispersants.

2. OBJECTIF DE L'ATELIER

Cet atelier avait pour objectif de :

- fournir aux participants les connaissances techniques nécessaires au développement d'une politique nationale de dispersant,
- définir les objectifs de la politique d'utilisation des dispersants et une vue d'ensemble des procédures communément acceptée,
- définir les responsabilités,
- définir un programme de travail.

L'objectif ultime étant d'initier la préparation d'une réglementation nationale d'utilisation des dispersants.

3. ORGANISATION DE L'ATELIER

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme Algérien a collaboré, en la personne de **M. Abdelhafid LAOUIRA**, point focal OPRC du REMPEC et Conseiller à la Direction générale de l'aménagement du territoire et de l'environnement au ministère dans l'organisation de cette formation, en particulier pour l'invitation des divers Ministères, Départements, Instituts, etc. et sur les aspects logistiques

L'atelier a été financé dans le cadre du programme de Coopération Technique de l'Organisation Maritime Internationale (OMI).

Le REMPEC était le point de contact officiel des autorités nationales. Le programme du stage a été préparé par le REMPEC en collaboration avec le Centre de documentation de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux (Cedre) suite à la validation du correspondant OPRC algérien du REMPEC.

M. Gabino Gonzalez, Administrateur de Programme (OPRC) au REMPEC, était chargé de la préparation, de l'organisation et de l'animation du stage.

Le stage s'est tenu en langue française.

Les 23 participants au stage étaient principalement issus de divers organismes publics et privés algériens. La liste des participants est présentée en **ANNEXE I**.

4. DEROULEMENT DE L'ATELIER

Le représentant du REMPEC a remercié le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme Algérien, notamment **M. Abdelhafid LAOUIRA** Conseiller Direction générale de l'aménagement du territoire et de l'environnement au ministère pour son soutien à l'organisation de l'atelier et il a souligné les objectifs de l'atelier avant de présenter le programme et les conférenciers.

L'ensemble de l'animation a été assuré par **M. Gabino Gonzalez** Administrateur de Programme au REMPEC.

Le programme s'est articulé sur deux jours en deux temps :

- **Le premier jour de l'atelier**, un ensemble de conférences destinées à mettre les participants au même niveau de connaissance a été présenté. Ces présentations ont été données par trois conférenciers **M. Francois Xavier Merlin** expert au Cedre, **M. Samir Grimes** enseignant chercheur à l'Institut des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral (ISMAL), et de **M. Adhelafid Laouira**, Conseiller au MATET.

Le programme de l'atelier comprenait douze (12) conférences et un film documentaire a été mis au point par le REMPEC et le *Cedre*. Une copie de ce programme est présentée en **ANNEXE II**.

- **Le second jour** a été dédié au groupe de travail : un projet de politique générale sur l'utilisation des dispersants a été présenté aux participants qui se sont divisés en deux groupes pour examiner les implications possibles dans l'organisation algérienne, voir comment l'adapter au contexte algérien et identifier les actions restant à engager pour mettre en place une telle politique.
Le premier groupe s'est attaché aux aspects logistiques et organisationnels du document, pendant que le second se focalisait sur les aspects techniques et scientifiques liés à la mise en œuvre des dispersants.

A l'issue de ce travail, chacun des groupes a rendu ses conclusions avant la synthèse générale de l'atelier.

La commission chargée des aspects techniques et scientifiques a entamé la réflexion sur:

- * l'identification des scénarios de pollutions possibles en Algérie,
- * l'étude des opportunités d'utilisation des dispersants,
- * les éléments à prendre en compte dans le contrôle des produits et matériaux,
- * les travaux restant à mener dans le cadre de l'élaboration de la politique nationale d'utilisation des dispersants.

La commission chargée des aspects logistiques et organisationnels de l'utilisation des dispersants a initié les discussions entre institutions publiques et privées sur les questions liées:

- * au processus général d'homologation des dispersants,
- * aux zones d'utilisation des dispersants et des zones prohibées,
- * à la mise en place d'une cellule de crise chargée d'autoriser l'utilisation des dispersants,
- * aux rôles et obligations des entreprises portuaires,
- * aux mesures à prendre aux niveau national pour le développement de la politique nationale d'utilisation des dispersants.

Ces conclusions sont reproduites à l'**ANNEXE III**.

Les participants ont reçu, à la fin de l'atelier, un CD-ROM reprenant l'ensemble de ces présentations ainsi que divers documents. La liste des documents inclus dans le **CD-ROM** remis aux participants est présentée en **ANNEXE IV**.

Les participants ont également complété un questionnaire d'évaluation de l'atelier afin de faire un bilan de l'atelier, mais aussi afin de recueillir des commentaires utiles pour l'organisation de futurs ateliers sur le sujet. Le spécimen de cette fiche d'évaluation figure à l'**ANNEXE V**.

A la clôture de l'atelier, le représentant du REMPEC a remercié les participants, **M. Abdelhafid LAOUIRA** Conseiller Direction générale de l'aménagement du territoire et de l'environnement au ministère pour son assistance, l'OMI pour le financement de l'atelier et les conférenciers pour leur excellente prestation au nom du REMPEC.

L'atelier s'est conclu par la remise des certificats. Une copie d'un spécimen de ce certificat est présentée en **ANNEXE VI**.

L'atelier a été déclaré clos le 22 octobre 2008 à 15.00.

5. EVALUATION DE L'ATELIER

Cet atelier a été organisé à l'attention des organismes algériens concernés par la lutte contre les pollutions accidentelles. Les participants sélectionnés étaient de fait du niveau escompté et pour la plupart extrêmement motivés par le sujet.

Les participants ont manifesté un vif intérêt pour tous les sujets traités et sont intervenus à de très nombreuses reprises pour poser des questions ou ajouter des commentaires.

17 des 23 participants ont rendu leur fiche d'évaluation.

Un bilan de l'exploitation de ces fiches est présenté ci-dessous comptabilisé par rapport à l'ensemble des 17 réponses reçues :

- ✓ Le contenu de cet atelier a répondu au-delà des attentes de 24% des participants, pour **70% le contenu correspondait plus ou moins à leurs attentes** et 6% le contenu a répondu en deçà des attentes.
- ✓ De façon générale, le contenu et la qualité des conférences et présentations ont été **très bons pour 65%** des participants et **bons pour 35%**.
- ✓ **76%** des participants ont acquis **beaucoup de nouvelles connaissances** durant l'atelier alors que **24% ont acquis quelques nouvelles connaissances**.
- ✓ Les nouvelles connaissances acquises durant l'atelier **aideront très souvent 70%** des participants et **pour 30% les aideront quelquefois**.
- ✓ La durée des conférences et des présentations est **plutôt adéquate selon 53%** des participants, **trop longue pour 0%** et **trop courte pour 47 % des participants**.
- ✓ **70%** des participants ont estimé avoir eu **suffisamment de temps pour poser des questions** alors que **29% n'en ont pas eu assez**.
- ✓ Selon les participants, parmi les sujets ou questions que l'atelier aurait dû développer plus avant, sont :
 - le plus cité « les critères de sélection des zones à protéger »
 - puis, « les types de dispersant », « les techniques d'intervention », « la lutte de nuit », « les procédures d'emploi » et « les responsabilités ».
 L'atelier aurait gagné à être complété par un exercice pratique.
- ✓ **76%** des participants ont trouvé **intéressant de rencontrer les responsables d'autres départements, 6% (un seul un participant) n'a pas démontré d'intérêt** sur ce sujet, le reste ne s'étant pas prononcé sur cette question.
- ✓ L'intérêt des participants pour les conférences peut être classé comme suit :

Le tableau ci-dessous représente le classement brut selon le nombre de fois ou chaque conférence a été citée ou fréquence de citation :

Intérêts des participants		
Classement	Conférences	Nombre de citations
1°	« Efficacité et limites des dispersant »	12
2°	« Impacts environnementaux liés à l'utilisation des dispersants »	10
3°	« Option de lutte –efficacité et limite »	8
4° <i>ex-æquo</i>	« Application des dispersants » et « Prise de décision »	7
6	« Le dispositif Thelbar, organisation et fonctionnement, les plans d'urgence (Willaya, façade et national) »	5
7° <i>ex-æquo</i>	« Considérations nationales et régionales de l'utilisation des dispersants et leur réglementation » et « Introduction générale sur les dispersants »	4
9° <i>ex-æquo</i>	« Projet de document de politique générale d'utilisation des dispersants », « Présentation du film DVD sur l'utilisation des dispersants », « Planification de l'emploi des dispersants dans le plan d'urgence » et « Les Habitats marins côtiers bio stratégiques algériens : comment réagir face aux dispersants ? »	3
13°	« Effets des pollutions par hydrocarbures »	2

6. LES RESULTATS ET CONCLUSIONS DE L'ATELIER

Les participants de l'atelier ont acquis les connaissances de base pour initier le développement de la politique générale d'utilisation des dispersants en Algérie pour lequel un suivi s'est avéré nécessaire. Par ailleurs, la constitution des commissions chargées respectivement des aspects techniques et scientifiques et des aspects logistiques et organisationnels liés à l'utilisation des dispersants, a permis de définir une série de conclusions et recommandations qui servira de base au développement de la politique générale d'utilisation des dispersants en Algérie. Les participants de l'atelier sont convenus de poursuivre le développement d'une politique nationale d'utilisation des dispersants sous la supervision du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme (MATET).

Cet atelier aurait pu être utilement enrichi par un exercice pratique pour familiariser les participants aux implications des dispersants et les préparer au travail de réflexion en commission, mais la tenue d'un tel exercice aurait impliqué d'étendre la durée de l'atelier au minimum d'une pleine demi-journée.

Finalement, considérant le futur, cet atelier pourrait être complété par un autre atelier mené à l'échelon sous-régional. Cet atelier sous-régional impliquant au moins le Maroc et la Tunisie autour de l'Algérie (et éventuellement l'Espagne sous réserve que la question linguistique puisse être résolue) pourrait stimuler l'Algérie dans son travail de finalisation de leur politique nationale en matière de dispersants et entamer l'examen des implications régionales en concertation avec les pays voisins.

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

CONFERENCIERS

LAOUIRA Abdelhafid

Conseiller au Ministère de l'Aménagement du
Territoire, de l'Environnement et du Tourisme
Direction générale de l'aménagement du
territoire et de l'environnement
Av. des Quatre Canons
Alger
Tel : +213 (21) 432 857
Fax : +213 (21) 432 891
Email : alaouira@yahoo.fr

GRIMES Samir

Enseignant Chercheur
Institut des Sciences de la Mer et de
l'Aménagement du Littoral (ISMAL)
Alger
Portable: +213-775 15 77 11
Email : samirgrimes@yahoo.fr

MERLIN Francois Xavier

Responsable Service Recherche
Développement
CEDRE (Centre de Documentation Recherche
et Expérimentation
sur les pollutions accidentelles des eaux)
Rue Alain Colas
B.P. 20 413
29604 - BREST CEDEX - (FRANCE)
Email : Francois.Merlin@cedre.fr

GONZALEZ Gabino,

Administrateur de Programme
REMPEC
Maritime house
Lascaris wharf
VALLETTA VLT 1921
Tel: +356 21 337 296/7/8
Fax: +356 21 339 951
e-mail: ggonzalez@rempec.org/

AUDITEURS

Environnement

MEKKAKIA-MAAZA Mohamed

Directeur de l'Environnement
Ministère de l'Environnement
Oran

Tel : +213-41 53 71 94/53 07 11
Portable : +213 – 661 239 397
Fax : +213 – 41 53 07 11
Email : mekakiamohamed57@yahoo.fr

Entreprises portuaires

RABHI Abdelkader

Chef de service environnement et lutte
antipollution,
Entreprise Portuaire Arzew
Rue Larbi Tebessi
Arzew

Tel : +213-41 47 60 98
Portable : +213 – 771 393 598
Fax : +213- 41 47 79 85
Email : rabhi.abdelkader@yahoo.fr

SEGHIR Fouad

Chef de Département Police et Sécurité
Capitainerie Entreprise Portuaire Skikda
Route de Beni Malek

Tel : +213-38 75 21 99
Portable : +213- 771 481 275
Fax : +213-38 75 68 00
Email : seghirfoued@yahoo.fr

BENSAADA Tahar,

Directeur de la Capitainerie
Entreprise Portuaire de Betaia
Rue Arab Ferdjouki N.13
Bejaia, Algerie

Tel: 213-34- 211406
Portable: +213-661 63 45 74 / Fax: +231-34-
211406
Email: tahar_bensaada@portdebejaia.dz

LARBI Ahmed,

Officier de port,
Entreprise Portuaire d'Alger
Rue D'Angkor
Port Alger
Alger

Société des Terminaux à Hydrocarbures (STH)

GUESMIA Nacereddine

Directeur Regional STH
Rue Larbi Ben M'Hibi
Skikda

Portable: +213-661-21 32 04
Fax : +213- 38 74 53 73
Email : guesmianacer07@yahoo.fr

BERKI Arezki

Directeur Regional STH
BP 547
Bejaia
Tel: +213 34 22 31 70/71
Portable: +213- 661-21 32 06
Fax: +213-34 22 80 25
Email: aberki06@yahoo.fr

KHIAT Amar

Directeur Regional STH
Rue Port de Bethioua
Arzew
Tel : +213- 41 47 37 69 82
Fax : +213- 41 47 37 69 82
Email : dr.z@sth.dz

Enterprise NAFTAL

BABA AISSA Nassim

Commandant de bord
NAFTAL
7, Rue Daguerre
16000 Alger
Tel: +213-21-42 37 02
Portable: +213- 550 147 859

BOUDA Ammar,

Chef de service Certifications
NAFTAL
05 Rue Claude Ferrere Les Sources
Birmandreis
Alger
Portable : 213-770 700 334
Email : ammer_bouda@yahoo.fr

Enterprise NAFTEC

CHENTIR Kaddour,
Ingénieur environnement
HSE – La raffinerie d'Alger
01N73 B.E.Z
Alger

HADJ ABDERRAHMANE Maghnia

Chargé d'étude Niv.2
NAFTEC (Arzew – Oran)
360, Sidi El Khiair (Es-Senia)
Oran
Portable: +213-777 842 561

Gardes Côtes

HACHEMANE Sid Ahmed,
Commandant, CNOSS
CNOSS/SNGC/CFN
BP 81 Amirantee
Alger
Tel: 213-21-710178
Fax : 213-21-714108
Email : mrccalgiers@mdn.dz

AISSANI Badreddine,
Lieutenant de Section pollution
SNGC
BP 81 Amoritee
CNOSS Alger
Tel: 213-21- 710178

TABTI Ahmed
SNGC, CROSS, Oran
Craw, Algerie
Tel: 213- 413 967 01

IHDDADEME Mustapha,
Chef CROSS/ Jijel
SNGC/Force Navale
Alger
Tel: 213-21-710178

Protection Civile

SEBTI Mohamed Zoubir,
Chef de Service protection générale
Direction Générale de la Protection Civile
192 Solo Boulkerou BT-C N :3, Skikda
Tel : +213-38 72 28 04
Portable : +213- 775 80 39 53
Fax : +213-38
72 28 37
Email : sebtimohamedzoubir@yahoo.fr

GHARBI Cheikh,
Chef de Service,
Direction de la Protection Civile (Oran)
Rue Jean Azemar
Oran
Tel : +213- 41 32 31 81
Portable : +213- 771 178 855
Fax : +213- 41 40 23 38
Email : gharbicheikh@yahoo.fr

DEBBOU Kamal
Chef de Service
Direction Générale de la Protection Civile
Rue Cité Tobbal
Bejaia
Tel : +213- 34 22 01 45
Portable : +213- 669 190 639
Fax : +213- 34 22 01 45

KETTAB Azzedine
Fonctionnaire de la Protection Civile
Direction Générale de la Protection Civile
Rue Paradon-Hydra
Alger
Tel : +213- 21 71 14 14
Portable : +213- 550 52 47 03
Fax : +213-21 71 14 14

KESSAL Malek
Sous-Directeur des opérations
Direction Générale de la Protection Civile
Rue Paradou-Hydra
Alger
Tel : +213-21-348414
Portable : +231-6 61 69 15 95
Fax : +213-21 34 86 84
Email : m.kessal@protectioncivile.dz

ARAR Tewfik
Protection Civile
Direction Générale de la Protection Civile
Sous Direction des Operations
Bureau des Moyens
Rue Debaghi Hessaoud
Thenia - Bourmedes
Portable : +213-791 87 41 45
Email : asartewfik@live.fr

ANNEXE II

PROGRAMME DE L'ATELIER

JOUR 1: Mise à niveau des connaissances

09.00	Ouverture officielle de l'Atelier (Responsable du MATET)
09.10	Inscription des participants et introduction de l'atelier (Gabino. Gonzalez): <ul style="list-style-type: none"> • Introduction et description de l'atelier et ses objectifs, • Présentation des conférenciers, et • Présentation des participants (fonction, rôle et expérience dans le domaine de l'utilisation des dispersants).
09h30	Effet des pollutions par hydrocarbures (François Merlin) <p>Les pollutions par hydrocarbures affectent diverses ressources de manière différentes. Les hydrocarbures contiennent des composantes toxiques qui peuvent exercer des effets toxiques à court ou long terme sur certains organismes. Les pollutions par hydrocarbures peuvent avoir des effets physiques (étouffement) sur la biodiversité marine. Certains littoraux et communautés aviaires sont particulièrement vulnérables aux pollutions par les hydrocarbures.</p>
10h00	Options de lutte – Efficacité et limites (François Merlin) <p>L'utilisation des dispersants et une méthode de lutte parmi d'autres options de lutte contre les pollutions par les hydrocarbures. La récupération en mer en utilisant des barrières et écrémeurs, le déploiement de barrières de protection près de ressources particulièrement sensibles ou la récupération à terre sont d'autres options à prendre en compte.</p>
10h15	Présentation du film (format DVD) sur l'utilisation des dispersants <p>Document filmé sur le programme d'essais en mer « Protecmar » ; document introductif donnant un aperçu sur ce que sont les dispersants, leur finalité et leur application opérationnelle.</p>
10h30	Pause-café
11h 00	Introduction générale sur les dispersants (François Merlin) <p>Une explication sera fournie sur les forces physiques et chimiques qui stabilisent le complexe hydrocarbure-eau. Les dispersants permettent de transférer les hydrocarbures en surface dans la colonne d'eau en fines gouttelettes.</p>
11h30	"Les habitats marins côtiers bio stratégiques algériens : comment réagir face aux dispersants ?" (Monsieur GRIMES Samir, Enseignant Chercheur, à ISMAL) : <p>L'objectif de toute méthode de lutte (y compris l'utilisation des dispersants) est de minimiser les dommages causés par une pollution par les hydrocarbures. Les dommages potentiels varient en fonction des espaces/ressources qui seraient exposés à la pollution. Divers facteurs sont à prendre en considération lors de la prise de décision de l'utilisation des dispersants, tel que la profondeur des eaux et échanges d'eaux, etc....</p>
12h00	Efficacité et limites des dispersants (François Merlin) <p>Ce module présentera : a) L'efficacité des dispersants en fonction des propriétés des hydrocarbures et l'état de la mer sera décrite ; b) l'évolution des propriétés des hydrocarbures en fonction du temps dû à l'évaporation des composantes les plus volatiles et l'incorporation d'eau formant émulsion ainsi que ; c) la période d'utilisation des dispersants. Les conditions de stockage, le positionnement des dispersants et leur possible recyclage seront également décrits.</p>
12h45	Déjeuner
13h45	Impacts environnementaux liés à l'utilisation des dispersants ; le concept d'analyse du bénéfice net pour l'environnement (NEBA). (François Merlin) <p>Afin de minimiser les dommages causés par une pollution par les hydrocarbures et d'identifier la meilleure option, les moyens de lutte doivent être considérés de manière globale. Les risques concernant les différentes ressources (environnemental et socio-économique) dus à la présence d'hydrocarbures en surface ou dans la colonne d'eau seront décrits et discutés.</p>
14h30	Application des dispersants (François Merlin) <p>Les dispersants doivent être appliqués de manière appropriée afin d'assurer leur efficacité maximale et de minimiser les effets secondaires et le gaspillage. Les dispersants peuvent être appliqués en utilisant des moyens maritimes ou aérien. Chaque méthode à ses avantages et inconvénients. Le défi est de localiser la zone de pollution de plus forte épaisseur et d'appliquer le dispersant de manière adéquate en quantité appropriée.</p>
15h15	Le dispositif TELBAHR, organisation et fonctionnement, les plans d'urgence (Wilaya, façade et national) (Abdelhafid Laouira, Conseiller, MATET) <p>Le plan d'urgence national algérien ainsi que la situation actuelle concernant l'utilisation des dispersants en Algérie sera présenté.</p>
15h45	Pause-café

16h15	<p>Considérations nationales et régionale de l'utilisation des dispersants et leur réglementation. (François Merlin)</p> <p>L'utilisation des dispersants implique l'introduction de produits chimiques dans le milieu marin déjà pollué. De telles mesures doivent être prises en considérant les réglementations internationales et nationales tout en évaluant les risques potentiels associés. L'utilisation des dispersants dans une zone particulière doit être approuvée par anticipation. Les différentes approches nationales d'utilisation des dispersants de par le monde seront introduites. Les dispersants doivent être testés afin de vérifier leur toxicité et leur efficacité. Les réglementations nationales peuvent permettre d'assurer une utilisation appropriée des dispersants.</p>
16h45	<p>Planification de l'emploi des dispersants dans le plan national d'urgence. (François Merlin)</p> <p>Cette présentation mettra l'accent sur l'importance de l'ensemble des facteurs possibles à prendre en compte dans la planification d'urgence.</p>
17h30	<p>Prise de décision (François Merlin)</p> <p>Une présentation sur les principaux éléments à prendre en compte lors de la prise de décision relative à l'utilisation des dispersants sera introduite.</p>
17h45	<p>Projet de document de politique générale d'utilisation de dispersants (François Merlin)</p> <p>Un projet de document concernant la politique générale d'utilisation de dispersants en Algérie sera introduit afin de guider les discussions des représentants nationaux.</p>
18h00	Fin de la journée

JOUR 2 : Elaboration de la politique d'utilisation des dispersants

09h00	<p>Travail des commissions - (Participants)</p> <p>Les participants seront séparés en deux commissions, la première sera chargée d'examiner les questions logistiques et organisationnelles et la deuxième commission sera responsable de l'examen des aspects techniques et scientifique. Les deux commissions travailleront séparément sur les points suivants :</p> <p>a) Commission chargée des aspects logistiques et organisationnels aura pour objectif de considérer l'ensemble des paragraphes du projet de document en y examinant toutes les implications opérationnelles notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Qui mettra en œuvre (ou pourrait mettre en œuvre) la politique d'utilisation des dispersants dans le contexte algérien ; ✓ Comment décider de conduire les opérations (définition de zones d'utilisation et les zones prohibées, etc...); ✓ Comment gérer les matériels, produits et exercices de validation ; ✓ La formation et les implications régionales et internationales d'une opération d'envergure ✓ Identification des travaux restant à faire <p>b) Commission chargée des aspects techniques et scientifiques aura pour objectif de considérer l'ensemble des paragraphes du projet de document d'un point de vue scientifique et technique notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir des scénarios de pollutions possibles ; ✓ Définir les opportunités de dispersion ; ✓ Contrôle des produits et matériels ; ✓ Identification des travaux restant à faire
10h30	Pause-café
11h00	Travail des commissions – (suite)
12h30	Déjeuner
13h30	<p>Restitution par les rapporteurs des commissions</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La commission chargée des aspects logistiques et organisationnels présentera les résultats de son analyse du projet de document. Les résultats seront discutés avec l'ensemble des participants. ✓ La commission chargée des aspects techniques et scientifiques présentera les résultats de son analyse du projet de document. Les résultats seront discutés avec l'ensemble des participants.
14h30	Pause-café
15h00	<p>Conclusion et recommandations</p> <p>Les participants seront amenés à identifier les suites à donner aux travaux menés durant l'atelier. Les conclusions des discussions seront présentées et l'atelier clos.</p>
16h00	Fin de l'atelier

ANNEXE III

CONCLUSIONS PRESENTEES PAR LES COMMISSIONS

Présentation des travaux de la commission chargée des aspects techniques et scientifiques

1) Différents scénarios de pollutions possibles :

Les scénarios doivent être examinés au sein du dispositif TELBAHR sur l'initiative des secteurs concernés :

- Rupture d'un flexible des SPM.
- Débordement durant le chargement.
- Déballastage illicite en mer.
- Échouage d'un navire.
- Échouement d'un navire.
- Collision entre deux navires.
- Brèche sur un pétrolier.

2) Opportunités des dispersants:

- En fonction des scénarios.
- En fonction des sites à protéger.
- En fonction de l'importance de la nappe et sa position.
- En fonction des conditions météorologiques.
- En fonction de la logistique (disponibilité des moyens).

3) Contrôle des produits et matériels :

- Contrôle de la conformité des produits par des organismes (à identifier) agréés par MATET.
- Contrôle de l'état technique des matériels répondant aux normes en vigueur.
- Conditions de stockage des produits et matériels.
- Exercices d'entretiens périodiques (effectuer les tests).

4) Identification des travaux restant à faire :

- Désignation de laboratoires agréés en charge d'analyse d'HC.
- Création d'un stock tampon de dispersants (secours) pour chaque façade.
- STH et Entreprise Portuaire sont responsables de leur stock de produits et de matériel.
- Inventaire de ses moyens (produits/matériels) et suivi de leur état devant être assurés par le dispositif TELBAHR.
- Cartographie des sites à protéger des côtes (inclus courant, bathymétrie, faune, etc...) sous la responsabilité du MATET.
- Réflexion sur la dotation dans le dispositif d'intervention TELBAHR des moyens aériens afin de permettre la détection, la localisation et le guidage des opérations d'épandage.

Présentation des travaux de la commission chargée des aspects logistiques et organisationnels

1) Mise en oeuvre de la politique d'utilisation des dispersants dans le contexte algérien :

- Tous les dispersants devant être utilisés en Algérie doivent être homologués par un organisme compétent agréé par le MATET. En outre ces produits doivent avoir été acceptés par au moins deux pays du bassin méditerranéen.

2) Zones prohibées à l'utilisation des dispersants :

- Définir la cartographie des zones à protéger (MATET), suivant le degré de vulnérabilité.
 - ZONE 0 : Interdiction absolue d'utiliser les dispersants.
 - ZONE 1 : Utilisation autorisée après avis du MATET.
 - ZONE 2 : Utilisation de dispersant pré-autorisée.
- Mise en place d'une cellule de crise pour autoriser l'utilisation de dispersants (SNGC, MATET, Mintras, MinEnergie et Mines, Protection civile, la Capitainerie).

3) Gestion des matériels :

- Chaque Entreprise opérant au niveau des ports (STH, EP, NAFTAL, NAFTEC) a la responsabilité de :
 - La gestion de son propre matériel : Produits, matériels, audit, etc...
 - Former et entraîner les personnels devant utiliser ces équipements et produits.
 - Exercices périodiques et validés par le comité TELBAHR.
 - Un inventaire actualisé annuel (Septembre) des stocks du matériel et des produits doit être diffusé au niveau du dispositif TELBHAR : SNGC, PC, MATET.

4) Coopération régionale et internationale :

- Echange d'informations et d'expérience entre les Etats sous-régionaux.
- Assurer une formation continue de tous les intervenants (spécialisation).
- Exercice annuel.

5) Travaux restant à faire :

- Elaboration d'un canevas type du plan d'urgence TELBAHR local régional et national.
- Elaboration des cartes de zones sensibles.
- Elaboration de scénarios types pour les trois façades.

ANNEXE IV

LISTE DES DOCUMENTS REMIS AUX PARTICIPANTS

Un CD ROM contenant :

- Le programme,
- les 12 présentations de l'atelier,
- la composition des deux commissions,
- la liste des participants,
- le projet de document de politique générale d'utilisation des dispersants en Algérie, et
- Une série de publications et lignes directrices portant sur les dispersants.

ANNEXE V

SPECIMEN DE FICHE D'ÉVALUATION

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION

1. Le contenu de cet atelier a-t-il répondu à vos attentes ?

Au delà de mes attentes

Plus ou moins équivalent à mes attentes

En deçà de mes attentes

2. De façon générale, comment jugez-vous le contenu et la qualité des conférences et présentations ?

Très bon Plutôt bon

Bon Pas assez bon

3. Avez-vous acquis de nouvelles connaissances durant cet atelier ?

Beaucoup

Quelques unes

Pas assez

4. Pensez vous que les nouvelles connaissances acquises durant cet atelier vous aideront dans votre travail quotidien ?

Très souvent

Quelques fois

Jamais

Commentaires

5. Pensez vous que la durée des conférences et présentations était adéquate ?

Plutôt adéquate

Trop longue

Trop courte

6. Avez-vous eu assez de temps pour poser vos questions ?

Oui

Non

7. A votre avis, y a-t-il d'autres sujets ou questions que cet atelier aurait du traiter?

8. Pensez vous qu'il était intéressant de rencontrer les responsables d'autres départements marocains?

Oui

Non

9. Quelles conférences ou présentations avez-vous trouvez les plus intéressantes ?

10. Quelles conférences ou présentations avez-vous trouvez les moins intéressantes ?

11. De façon générale, êtes vous satisfait de cet atelier ?

Très satisfait

Satisfait

Insatisfait

12. Autres commentaires